

SANILHAC OPTÉ POUR UNE SANTÉ ACCESSIBLE À TOUS : UNE MUTUELLE COMMUNALE



Le droit à la santé est un droit fondamental. Pourtant, aujourd'hui encore, trop de nos concitoyens renoncent à des soins faute de moyens.

Ce constat est pour nous inacceptable.

La protection sociale ne peut être un privilège réservé à quelques-uns. Elle doit être une garantie pour toutes et tous. C'est dans cet esprit de justice sociale et d'égalité que nous avons décidé de mettre en place une mutuelle communale.

Dans une période où le coût de la vie ne cesse d'augmenter, nous refusons de voir des habitants de notre commune renoncer à se soigner faute de couverture adaptée. C'est pourquoi nous allons négocier un dispositif solidaire, accessible à tous, sans conditions d'âge ou de revenus, avec des garanties adaptées et des tarifs préférentiels.

Ce projet est une réponse concrète aux inégalités sociales et territoriales en matière de santé. Il s'inscrit dans une démarche plus large de notre municipalité pour renforcer les services de

proximité et garantir à chacun l'accès aux soins. La maison de santé pluriprofessionnelle universitaire de SANILHAC en est l'exemple même.

C'est aussi cela, le rôle d'une collectivité responsable : protéger ses habitants, agir pour leur bien-être et défendre leurs droits.

Nous vous invitons à répondre au questionnaire ci-contre avant le 21 juillet 2025 pour nous aider à négocier aux plus près de vos besoins et aux meilleurs tarifs. Vous pouvez également y accéder sur internet en flashant le QR Code ci-dessous



QUELS SONT VOS BESOINS EN MATIÈRE DE **MUTUELLE** ?

Les informations recueillies dans ce questionnaire sont confidentielles : elles seront uniquement utilisées par la mairie dans le cadre de l'étude préparatoire à la mise en œuvre d'une mutuelle communale.

Avez-vous une mutuelle ? (Complémentaire santé)

- Oui
 Non

Si oui, avez-vous ?

- Mutuelle individuelle
 Mutuelle d'entreprise
 Complémentaire Santé Solidaire

Si oui, quel prix payez-vous mensuellement ?

- de 40€
 De 41€ à 80€
 De 81 à 100€
 + de 100€
 Je ne sais pas
 Je ne souhaite pas répondre

Si non, pourquoi ?

- Cela coûte trop cher
 Ce n'est pas utile
 Autres :

Seriez-vous intéressé par une mutuelle, si la commune négocie des contrats avantageux ?

- Oui
 Non

Si oui, numérotez de 1 à 7 les garanties que vous souhaiteriez bénéficier en priorité.

(1 étant le plus important)

- Soins médicaux courants, pharmacie
 Hospitalisation
 Soins auditifs
 Soins dentaires
 Soins optiques
 Prévention/Bien être (ostéopathie, psychologue...)
 Autres :



Suite au dos



COMPOSITION DE VOTRE FOYER



	Nombre	Âge	Situation (étudiant, salarié, fonctionnaire, en recherche d'emploi, retraité...)
Adulte(s)			
Enfant(s) (-de 18 ans)			

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire. L'analyse des réponses nous permettra de poursuivre ou non cette démarche.

VOS COORDONNEES (facultatif)

Afin que nous puissions vous recontacter sur la suite du projet

Nom(s) et prénom(s) :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

**MERCI DE NOUS RETOURNER CE QUESTIONNAIRE
AVANT LE 21 JUILLET 2025**



Par courrier au : 2 Rue de la Mairie,
Notre Dame de Sanilhac, 24660 SANILHAC



Par mail : ccas@sanilhac-perigord.fr

**Ou déposer dans la boîte aux lettres des mairies
(Notre-Dame-de-Sanilhac, Marsaneix, Breuilh)**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de SANILHAC pour comprendre les besoins des habitants en matière de mutuelle et négocier un dispositif collectif adapté. La base légale du traitement est l'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux organismes mutualistes y répondant.

Les données sont conservées pendant un an.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des données : atd24@atd24.fr – Tél. : 05 53 06 65 65.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL

